

Une analyse des espèces de capitaux mobilisées dans le choix d'une école secondaire pour des parents qui n'ont pas fréquenté l'université

Frédéric Deschenaux

Université du Québec à Rimouski

Julie Courcy

Université du Québec à Rimouski

Marie-Odile Magnan

Université de Montréal

Eddy Supeno

Université de Sherbrooke

Résumé

Au Québec, les écoles publiques régulières, publiques avec projets particuliers et privées cohabitent. L'analyse sociologique de ces marchés scolaires oblige à considérer les choix effectués par les parents, afin de comprendre les pratiques et les discours des acteurs sociaux comme les facteurs structurels qui les influencent. En effet, les parents

ne disposent pas tous des mêmes cartes dans leur jeu quand vient le temps de s'informer et de choisir l'école de leur enfant. Cet article vise à mieux comprendre comment des parents qui vivent en milieux défavorisés et qui n'ont pas fréquenté l'université mobilisent leurs capitaux symboliques (selon la définition de Pierre Bourdieu) pour choisir une école secondaire pour leur enfant, et ce, dans différentes villes du Québec (Montréal, Sherbrooke, Québec et Rimouski). Le corpus se compose de 24 entretiens semi-dirigés réalisés avec des parents au moment où ils devaient choisir l'école secondaire pour leur enfant. L'analyse thématique des entretiens montre que la majorité des parents qui ne détiennent pas de diplôme universitaire arrivent néanmoins à naviguer pour mobiliser les capitaux qu'ils détiennent afin de faire un choix scolaire informé pour leur enfant. À travers le discours des parents, on constate que les valeurs guident le choix, parfois indépendamment des possibilités financières.

Mots-clés : capitaux symboliques, choix scolaire, marchés scolaires, inégalités scolaires

Abstract

In Quebec, regular public schools, public schools with specific programs, and private schools coexist. The sociological analysis of these school markets requires consideration of the choices made by parents to understand the practices and discourse of social actors, as well as the structural factors that influence them. Indeed, not all parents have the same advantages when it comes to seeking information and to choosing a school for their children. This article aims to explore how parents living in disadvantaged environments, who did not attend university, mobilize their symbolic capital (according to Pierre Bourdieu's definition) to choose a secondary school for their children, across different cities in the province of Quebec (Montreal, Sherbrooke, Quebec City, and Rimouski). The study is based on 24 semi-structured interviews conducted with parents in the process of choosing a secondary school for their children. The thematic analysis of the interviews shows that most parents without a university degree nevertheless are able to navigate and leverage the capital they possess in order to make an informed school choice for their children. Through the parents' discourse, it becomes clear that values guide their choices, sometimes independently of financial means.

Keywords: Symbolic capital; school choice; school markets; unequal access to knowledge

Introduction

Au Québec, les écoles publiques régulières, publiques avec projets particuliers et privées cohabitent. Or, les parents ne disposent pas tous des mêmes cartes dans leur jeu pour s'informer et choisir l'école de leur enfant. Campé dans une analyse sociologique des marchés scolaires, cet article aborde le choix d'une école effectué par les parents, afin de comprendre les pratiques et les discours des acteurs sociaux ainsi que les facteurs structurels qui les influencent. Pour analyser les données, nous mobilisons les outils conceptuels de Bourdieu, en particulier le concept de capital symbolique, qui se décline en trois espèces de capitaux (culturel, social et économique) auxquels se greffe celui de capital spatial. Cet article cherche à mettre en lumière comment des parents vivant dans des milieux défavorisés et n'ayant pas fréquenté l'université utilisent leurs capitaux symboliques pour choisir une école secondaire pour leur enfant dans différentes villes du Québec (Montréal, Sherbrooke, Québec et Rimouski). Le corpus se compose de 24 entretiens semi-dirigés réalisés avec des parents au moment où ils devaient choisir l'école secondaire pour leur enfant. Enfin, les résultats de l'analyse thématique des entretiens montrent que les parents qui ne détiennent pas de diplôme universitaire arrivent à naviguer pour mobiliser les capitaux qu'ils détiennent afin de faire un choix scolaire informé pour leur enfant. À travers le discours des parents, il apparaît que leurs valeurs guident leur choix, parfois indépendamment des possibilités financières.

Problématique

Une stratification scolaire qui favorise la reproduction des inégalités sociales

Le système scolaire québécois a vécu d'importantes transformations depuis les années 1960. Le Rapport Parent a notamment permis la création d'un ministère de l'Éducation, conduisant à l'adoption de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP, RLRQ c. I-13.3) et d'un régime pédagogique qui consacrent le droit à l'éducation pour toutes et tous, et qui prônent le développement du plein potentiel de chaque élève.

Or, malgré les mesures mises en place afin de démocratiser le système scolaire, la cohabitation persiste entre l'école publique (avec ou sans programmes particuliers) et

l'école privée au Québec. Il en résulte ainsi une stratification scolaire nommée « école à trois vitesses » (Lessard, 2019), où l'on trouve les écoles publiques régulières, les écoles publiques avec projets particuliers et les écoles privées. En effet, à la suite d'un compromis entre l'Église, porteuse du réseau privé, et l'État, promoteur de l'école publique, le financement étatique de l'école privée a été maintenu, et ce, malgré la réforme du système scolaire dans la foulée du Rapport Parent (Castonguay-Payant, 2017).

De manière plus marquée depuis 1998, la LIP (RLRQ c. I-13.3) consent une grande liberté de choix d'école aux parents (Grenier et Castonguay-Payant, 2022 ; Kamanzi, 2018). Les parents d'élèves peuvent ainsi faire une demande d'inscription pour leur enfant dans l'école de leur choix, à condition de respecter les critères précisés par chaque centre de services scolaire ou commission scolaire (capacités, priorités [lieu de résidence, territoire, etc.], admissions, etc.) (ministère de l'Éducation du Québec [MEQ], 2023). Selon Kamanzi et al. (2021), le droit des parents à choisir l'école de leur enfant conduit à une concurrence entre l'école privée et publique. La LIP consacre également le droit des établissements de sélectionner les élèves, de les classer, de les regrouper selon leurs performances et de leur offrir des programmes de formation différenciés avec pour conséquence la création de marchés scolaires ayant participé à l'établissement d'un système scolaire à trois vitesses (Conseil supérieur de l'éducation [CSE], 2016 ; Kamanzi et al., 2020 ; Lessard, 2019).

Cette concurrence se remarque au sein des écoles publiques, qui redoublent d'originalité par une multiplication des projets pédagogiques particuliers sélectifs afin d'attirer plus d'élèves et rivalisent ainsi avec le secteur privé dans une dynamique de distinction scolaire (CSE, 2007 ; Laplante et al., 2018 ; Pilote et al., 2018). Les écoles privées ne sont toutefois pas en reste, différenciant aussi leur offre éducative, en mettant de l'avant des installations modernes ou des concentrations sportives ou technologiques, par exemple. Ces écoles offrent également des programmes particuliers, comme le programme d'éducation internationale.

La stratification scolaire apparaît comme l'une des retombées de ce contexte compétitif (Kamanzi, 2018). Cette différenciation de l'offre éducative du Québec et la plus grande liberté de choix accordée aux parents constituent des mécanismes structurels de reproduction des inégalités sociales (Grenier, 2020 ; Kamanzi, 2019 ; Laplante et al., 2018 ; Maroy et Kamanzi, 2017). En effet, plusieurs études constatent que les chances d'accès à l'université varient de manière marquée selon la voie empruntée au secondaire,

bien qu'a priori le choix du type d'école fréquentée soit fortement associé à l'origine sociale des élèves (Doray et al., 2024 ; Kamanzi et al., 2020 ; Laplante et al., 2018).

La place des parents dans les marchés scolaires

Cet article entend faire une sociologie des marchés scolaires en se basant sur les travaux contemporains de Kamanzi et al. (2020), Grenier et Magnan (2024) et Grenier et Castonguay-Payant (2022). Ces travaux montrent notamment que la concurrence entre les établissements scolaires et la possibilité pour les parents de choisir l'école de leur enfant favorise la sélection et le classement des élèves par les écoles, perpétuant ainsi les inégalités sociales et scolaires. Il en résulte des marchés scolaires qui sont traversés par des « rapports entre groupes sociaux, des inégalités, des conflits et des luttes pour obtenir ce bien à la fois rare et relatif qu'est un diplôme valorisé et valorisable dans le monde du travail » (Felouzis et al., 2013, p. 14).

Castonguay-Payant (2017) détaille les principes fondamentaux des marchés scolaires : 1) l'accroissement de la concurrence, 2) la diversification de l'offre et les demandes des parents et 3) la pratique de choix scolaires. Elle montre en particulier que choisir l'école d'un enfant est un acte social, qui met en scène une certaine liberté d'action dans un processus à la fois individuel et collectif, contraint par les capitaux détenus et l'action publique qui se traduit par les lois et règlements encadrant ce choix.

En choisissant l'école de leur enfant selon différents critères et visées, les parents sont les premiers usagers des marchés scolaires (Castonguay-Payant, 2017). Les travaux de van Zanten (2009) classent d'ailleurs les visées des parents à la base des choix de l'école en trois catégories. Les visées instrumentales impliquent que la scolarisation soit perçue comme une façon d'investir pour le futur, afin d'éventuellement en retirer des avantages sur le marché de l'emploi. Les visées réflexives misent sur la scolarisation pour développer l'esprit critique et élargir les connaissances. Les visées expressives considèrent la scolarisation comme une occasion de développement personnel. L'autrice avance également que les visées peuvent être partagées entre les parents, mais qu'une conciliation des visées est parfois nécessaire entre les partenaires, souvent à l'avantage de la mère, qui s'implique davantage dans la scolarisation de l'enfant.

En somme, Felouzis et ses collègues (2013) exposent que la sociologie des marchés scolaires offre une trame de fond afin d'analyser les choix concrets effectués

par les parents, car elle oblige à considérer dans l'analyse le niveau micro (pratiques et discours des acteurs sociaux) et le niveau macro (facteurs structurels). Grenier et Castonguay-Payant (2022) mentionnent qu'en raison de la possibilité pour les parents de choisir l'école de leur enfant dans le contexte québécois, la compréhension de leurs différentes stratégies — «marge de manœuvre que les parents tentent de créer afin d'accéder aux écoles qu'ils convoitent» (p. 200) — s'avère pertinente.

Les stratégies parentales dans les marchés scolaires

Grenier et Castonguay-Payant (2022) synthétisent leurs recherches qualitatives sur les choix parentaux, toutes deux dans le contexte montréalais. Elles identifient diverses stratégies, plus ou moins complexes, mobilisées par les parents afin d'accéder aux écoles secondaires voulues pour leur enfant. Dans un contexte de marché scolaire hiérarchisé (Kamanzi, 2019 ; Maroy et Kamanzi, 2017), les parents mobilisent diverses ressources financières ou symboliques pour arriver à leurs fins. Par exemple, les parents peuvent choisir leur quartier de résidence à proximité de l'école convoitée ; s'organiser pour dégager une marge de manœuvre financière afin de payer les frais de scolarité du programme particulier convoité au public ou de l'école privée choisie ; participer activement à la préparation de leur enfant aux examens de sélection ou d'entrée ; demander une (ou plusieurs) dérogation pour permettre à leur progéniture d'accéder à l'école de leur choix.

Les recherches présentées ont mis en évidence que les parents dotés de capitaux culturel, économique et social ont une certaine aisance à comprendre le marché scolaire dans lequel ils se trouvent et, ainsi, à mobiliser les structures à leur avantage pour déjouer les contraintes structurelles. Plus largement, comme mentionné précédemment, cet avantage participe à la reproduction des inégalités sociales, car la voie empruntée au secondaire (école publique régulière, publique avec programmes particuliers et privée) a un impact *in fine* sur les chances d'accès au postsecondaire (Kamanzi, 2019 ; Laplante et al., 2018 ; Maroy et Kamanzi, 2017).

Selon Castonguay-Payant et Maroy (2020), c'est l'idée de trouver une école «de qualité» pour leur enfant qui guide les parents. Ils attendent de l'école qu'elle offre : 1) un encadrement qui permet de soutenir l'élève jusqu'à la fin de ses études ; 2) une formation de qualité (activité et rythme des apprentissages, niveau de difficulté

approprié); 3) un environnement scolaire sécuritaire et surveillé; 4) le tout dans un climat social cordial pour les élèves entre eux et entre le personnel et les élèves (Castonguay-Payant et Maroy, 2020). Cela dit, pour arriver à faire un choix, les parents doivent récolter l'information jugée pertinente, en se fiant à leurs amis ou à leurs connaissances, aux différentes appellations ou certifications (par exemple, programme d'éducation internationale, programme sport-études), ou aux classements disponibles (comme celui des écoles secondaires).

L'objectif de la recherche

Les parents constituent des joueurs importants dans les marchés scolaires. Or, ils ne disposent pas tous des mêmes cartes dans leur jeu, quand vient le temps de s'informer et de choisir l'école de leur enfant. Le fait de savoir, de vouloir et de pouvoir choisir influence chez les parents la possibilité de discriminer ou non certaines des caractéristiques de la qualité éducative des écoles. En effet, il apparaît que les parents disposant de capitaux élevés pourraient être mieux disposés à discriminer les caractéristiques de la qualité éducative des écoles, alors que d'autres parents détenant moins de capitaux, et possiblement moins renseignés, pourraient être moins disposés à choisir ou n'auraient tout simplement pas la possibilité de choisir (Castonguay-Payant et Maroy, 2020).

Grenier et Castonguay-Payant (2022) appellent donc à ce que «des recherches portant sur des parents moins scolarisés et étant plus ou moins favorisés [soient] menées afin de corroborer, nuancer ou réfuter les constats mis de l'avant» (p. 218). Cet article entend y contribuer en élargissant le regard à d'autres marchés scolaires que celui de Montréal. En effet, cette recherche s'attache à savoir comment des parents qui vivent en milieux défavorisés et qui n'ont pas fréquenté l'université mobilisent leurs capitaux symboliques (expliqués dans la section suivante) dans leur marché scolaire, dans différentes régions du Québec.

Cadre conceptuel

L'analyse des données prend appui sur le concept de capital, décliné sous diverses formes. Il s'agit d'abord des différentes espèces de capitaux, selon Bourdieu

(économique, culturel, social), auxquels s'ajoute le capital spatial, qui analyse les potentialités d'un espace social donné, comme un quartier.

Les espèces de capitaux selon Bourdieu

Pour Lemoine (2020), la pensée de Bourdieu s'avère utile pour braquer le projecteur sur les causes sociales des inégalités :

On le voit, à chaque fois, il s'agit de faire porter la responsabilité de la souffrance sur *l'individu lui-même*. C'est un tour de passe-passe, une tromperie, qui consiste à masquer des causes externes (relevant d'autrui, des institutions, ou de la société en général), pour concentrer la lumière sur des causes internes. (p. 47)

C'est pourquoi les outils conceptuels de Bourdieu s'emploient à expliquer l'influence du social sur l'action des agents, terme utilisé justement pour que l'attention soit portée sur l'action des individus, sur leur position occupée dans un champ social, plutôt que sur leurs caractéristiques individuelles. Ainsi, un champ est un espace qui met en scène une lutte pour un enjeu entre des agents qui occupent diverses positions sociales structurées par la distribution inégale de capitaux symboliques valorisés dans ce champ entre les agents qui y évoluent (Bourdieu, 2021). On y trouve, en conséquence, des agents qui influencent le fonctionnement du champ à leur avantage et d'autres qui tentent d'imposer leur vision de l'enjeu qui traverse ce champ.

Dans un champ social, la position des agents se trouve influencée par leur volume de capitaux, composés de trois espèces principales. De façon complémentaire au capital économique (argent, patrimoine financier) se trouve le capital social, c'est-à-dire le réseau d'interconnaissance et d'interreconnaissance potentiellement mobilisable par un agent au sein d'un champ. Le capital culturel, quant à lui, se présente en trois états : subjectivé (connaissances, valeurs, comportements), objectivé (livres, tableaux, objets) et institutionnalisé (diplômes). Ainsi, l'état institutionnalisé du capital culturel est une forme d'objectivation de ce dernier, qui prend la forme de titres, le plus souvent scolaires (Bourdieu, 1994).

Ces capitaux sont mobilisés afin de se positionner dans un champ — en l'occurrence scolaire — et influencent l'action sociale, puisque le volume de capitaux influence les conditions matérielles et culturelles des individus (Bourdieu, 2021).

En fait, les capitaux valorisés dans un champ revêtent un caractère symbolique, peu importe leur espèce. Ainsi, c'est lorsque des agents sont en mesure de reconnaître un capital (économique, culturel, social) et de lui accorder une valeur dans un champ que ce capital peut revêtir un caractère symbolique. Propre à ce champ et aux agents qui s'y trouvent, le capital symbolique n'est donc pas automatiquement transférable d'un champ à un autre, puisqu'il suppose que les agents soient en mesure de le reconnaître comme tel (Bourdieu, 1994).

Pour Bourdieu et Passeron (1970), les possibilités de réussite scolaire sont déterminées par l'appartenance sociale, résultante des luttes que les agents mènent pour maintenir leur position et leurs privilèges. Pour y parvenir, ils mobilisent des stratégies, comme le choix de l'école, et des capitaux (social, économique, culturel). C'est ainsi que l'étude des capitaux permet de prendre en considération la répartition inégale de ces capitaux et la place qu'ils occupent dans ce champ donné afin de comprendre la dynamique des choix scolaires (Bourdieu, 2021 ; Castonguay-Payant, 2017).

Les parents représentent des agents d'un champ, familial, possédant des histoires et des dynamiques interactionnelles propres. Selon Bourdieu (2021), la famille représente en effet une structure objective « dotée d'un champ de forces, défini par les capitaux (de tous ordres) possédés par les deux conjoints (et les deux lignées), qui structure et définit la forme des interactions » (p. 561). Dans cette perspective, une famille ne se résume pas à l'addition d'individus qui ont eu des enfants, faisant d'eux des parents. En fait, chaque individu amène à la famille son histoire, son héritage tant matériel que symbolique. Cet apport façonne la manière de voir le monde de la famille, la nature des interactions entretenues et leur façon d'élever leur enfant.

La contribution originale de cet article consiste à comprendre le processus du choix de l'école par les parents en analysant la mobilisation des capitaux impliqués dans ce processus. Cet angle d'analyse apparaît pertinent, puisque, par définition, les capitaux sont inégalement répartis entre les parents, à l'avantage de certains d'entre eux. Ces derniers « détiennent les capitaux (culturels, économiques et sociaux) pour élaborer des stratégies d'accès (résidentielles, financières) aux écoles » (Grenier et Castonguay-Payant, 2022, p. 201).

Une quatrième forme : le capital spatial

Plusieurs recherches sur les choix scolaires s'inspirent des travaux du géographe Jacques Lévy pour aborder le « capital spatial » des parents. Dans leurs travaux sur les choix scolaires des parents de Lille, Barthou et Monfroy (2011) concluent que les inégalités d'accès à l'offre scolaire avantageuse sont avant tout des « inégalités sociales spatialisées » (p. 333). De ce fait, les avantages liés au capital spatial dont bénéficient certains parents s'avèrent, comme les autres espèces de capitaux selon Bourdieu, inégalement répartis socialement.

Au Québec, Grenier et Castonguay-Payant (2022), tout comme Kamanzi et al. (2021), mobilisent également le concept de capital spatial, qu'ils définissent comme la manière dont les acteurs font usage des ressources présentes dans leur espace pour atteindre leurs buts. Ainsi, sur un territoire donné, les occupants tentent d'en mobiliser les ressources pour obtenir des avantages, tout comme ils tentent de neutraliser les contraintes ou obstacles susceptibles de les empêcher d'obtenir ces mêmes avantages, ce qui constitue également un atout sur le plan informationnel. Pensons aux familles qui déménagent dans le « bassin naturel » d'une école de quartier réputée afin d'offrir une meilleure qualité d'enseignement à leur enfant. Cette situation exprime que des parents maîtrisant mieux l'information semblent en mesure d'opérer des choix stratégiques avantageux pour leur enfant. Dans cette perspective, le capital spatial s'avère pertinent pour comprendre les inégalités de parcours scolaire.

En somme, la question du choix scolaire suppose que les parents disposent, en théorie, de plusieurs possibilités pour exercer leurs préférences. Or, cette apparente liberté de choisir s'avère en fin de compte contrainte, régulée et encadrée, d'une part, par des influences et des politiques de natures diverses et, d'autre part, par la configuration du marché scolaire qui peut laisser plus ou moins de possibilités (Castonguay-Payant, 2017).

Méthode

Le protocole et les données utilisées

Les données utilisées proviennent d'un projet de recherche portant sur les perceptions des marchés scolaires de parents de milieux défavorisés au Québec, financé par la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec (volet Éducation, citoyenneté et culture).

L'analyse présentée mobilise les transcriptions de 24 entretiens semi-dirigés réalisés avec des parents au moment où ils devaient choisir l'école secondaire pour leur enfant. Les entretiens abordent différents thèmes touchant au choix de l'école secondaire. Pour les fins de cet article, les caractéristiques de l'école choisie, les motifs appuyant le choix de l'école et l'information disponible sur les écoles à choisir retiennent l'attention.

Les parents participants devaient avoir un enfant en cinquième ou sixième année fréquentant une école située en milieu défavorisé (c.-à-d., avec un indice de milieu socioéconomique [IMSE] situé entre 8 et 10; MEQ, 2025) à Montréal, Sherbrooke, Québec ou Rimouski, et avoir obtenu tout au plus un diplôme d'études collégiales. Ces quatre villes ont été choisies en raison de leurs caractéristiques : une métropole (Montréal), la capitale (Québec), une ville intermédiaire (Sherbrooke) et une ville périphérique (Rimouski). De plus, la diversité des marchés scolaires en concurrence les rendait intéressantes pour la recherche. Pour les villes de Montréal, Québec et Sherbrooke, les marchés scolaires sont diversifiés en offrant les trois types d'écoles (publique régulière, publique avec programmes particuliers et privée). Pour la ville de Rimouski, il s'agit d'une situation particulière : aucune offre d'écoles privées ne se retrouve sur son territoire. Malgré tout, le réseau public offre plusieurs programmes pédagogiques particuliers sélectifs. Le recrutement de parents participants ayant été difficile dans la ville de Rimouski, il a par la suite été étendu à l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent, faisant en sorte d'élargir le marché scolaire, qui compte ainsi deux écoles privées dans la région. Le recrutement a été également difficile dans la région de Québec, mais les propos de la mère rencontrée font écho aux propos des parents de Sherbrooke et de Montréal qui vivent dans des marchés scolaires relativement similaires.

Les quatre marchés scolaires étudiés présentent des caractéristiques distinctes explicitées dans le tableau 1. Le marché scolaire de Montréal est le plus imposant avec une offre de 126 écoles secondaires, dont 50 sont privées. À Sherbrooke, on compte douze écoles secondaires, dont la moitié sont privées, ce qui en fait le marché scolaire où l'offre du privé est la plus importante, toutes proportions gardées. En comparaison, à Québec, 29 % des écoles secondaires sont privées sur les 35 qui s'y trouvent. Quant au Bas-Saint-Laurent, le portrait est tout autre. On dénombre seulement deux écoles privées sur tout le territoire s'étendant de La Pocatière à Matane (267 kilomètres).

Tableau 1*Portrait des marchés scolaires étudiés selon les territoires ciblés*

	Écoles secondaires publiques	Écoles secondaires privées	Total	% privé
Montréal	76	50	126	40 %
Sherbrooke	6	6	12	50 %
Bas-Saint-Laurent	20	2	22	9 %
Québec	25	10	35	29 %
TOTAL	127	68	195	35 %

Source. Compilation par les auteurs.

L'échantillon de parents rencontrés se compose de 20 mères et de 4 pères, dont 13 habitaient à Montréal, 8 à Sherbrooke, 1 à Québec et 2 au Bas-Saint-Laurent. Leur âge variait entre 35 et 53 ans, avec une moyenne et une médiane de 41 ans. La grande majorité ($n = 22$) a le français comme langue maternelle et d'usage à la maison, et l'arabe pour les deux autres. Concernant leur pays d'origine, seize sont nés au Canada, cinq en France, un au Salvador, un en République centrafricaine et un en Syrie. Les huit personnes immigrantes vivent à Montréal ($n = 4$) ou à Sherbrooke ($n = 4$). Concernant le niveau de scolarité des participants, neuf détiennent un diplôme d'études collégiales (DEC), sept un diplôme d'études professionnelles (DEP), trois un diplôme d'études secondaires (DES), et cinq détiennent une scolarité équivalente ou inférieure à un quatrième secondaire.

L'analyse

Une première analyse thématique des entretiens, menée à l'aide du logiciel QSR NVivo (version 1.7.1), a permis de générer des thèmes, dans une logique inductive modérée (Paillé et Mucchielli, 2021). Les extraits ont d'abord été codés en rubriques faiblement inférentielles en restant le plus près possible du propos de la personne. L'analyse itérative du corpus a permis un regroupement de ces rubriques en thèmes plus larges présentés dans cet article.

Les considérations éthiques

Le projet de recherche a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Sherbrooke. Les parents qui ont accepté de participer à un entretien ont reçu un montant de 40 \$, visant à compenser le temps et les coûts éventuels pour participer à l'entretien (frais de garde, déplacement, etc.). Cette compensation constitue aussi une forme de reconnaissance symbolique de la contribution des parents à la recherche. Finalement, précisons que dans la présentation des extraits verbatim, certains détails sont brouillés et des pseudonymes sont utilisés afin de préserver l'anonymat.

Résultats

Cette section présente de manière descriptive les propos des parents rencontrés relativement aux différents thèmes identifiés dans le corpus : la connaissance de l'offre scolaire, les expériences différenciées selon les marchés scolaires, les discussions entre parents et la question du choix entre le public et le privé. Ainsi, leurs propos seront ensuite mis en relation avec les écrits existants sur le sujet dans la discussion, à la section suivante.

La bonne connaissance de l'offre scolaire

Un constat s'impose lors de l'analyse des entretiens réalisés avec les parents : ils se sentent généralement bien informés sur l'offre scolaire de leur région. Ils prennent au sérieux l'entrée au secondaire de leur enfant et, en conséquence, déploient différentes stratégies pour choisir l'école de leur enfant. On pourrait penser que les parents qui ont fréquenté le collégial disposent d'un avantage, mais nos données ne pointent pas dans cette direction. Peu importe leur niveau de scolarité, on observe que les parents mobilisent différentes sources d'information pour choisir la « bonne école » pour leur enfant.

En effet, plusieurs ont mentionné avoir consulté les sites web des écoles ou du centre de services scolaire pour s'informer sur les types de programmes offerts ou sur la taille des écoles. Les parents soulignent que les activités « portes ouvertes » (en présence ou virtuelle) leur permettent d'avoir accès à ce qui se passe dans l'école. Pour quelques parents rencontrés, le choix de l'école secondaire s'étant déroulé durant la pandémie de COVID-19, les portes ouvertes se réalisaient alors de manière virtuelle :

C'est vraiment les portes ouvertes à distance qu'on avait suivies avec ma femme et avec [notre fils]. On avait trouvé ça très correct, on avait trouvé la direction très agréable. Beaucoup d'activités qui étaient proposées dans l'école aussi. Donc, c'était utile parce que on connaît pas ce milieu-là non plus. (Alexis, issu de l'immigration, DEC, Montréal)

Un père a mentionné que, malgré la pertinence des visites des écoles et de toute l'information reçue, qui lui permettent de se sentir bien renseigné, la question du choix de l'école secondaire s'avère un élément de distraction, voire un élément anxiogène pour les enfants :

Les enfants, ça a commencé à les stresser. Puis, pour beaucoup, la dizaine d'amis qui est vraiment proche, qui se suivent depuis longtemps, les dix parents, on a eu des discussions là-dessus. Ces enfants-là se suivent depuis la maternelle. Puis, on a tous vu la même affaire, c'est que le mois qui a suivi cette première visite-là, woop! Les notes ont baissé. Woop! La motivation a baissé parce qu'ils étaient pas concentrés. (Gaston, né au Québec, DEC, Sherbrooke)

En plus des visites des écoles, les parents expliquent consulter des amis, le voisinage et même les avis sur Google, car ils s'avèrent préoccupés par la réputation des écoles. Ainsi, le choix s'en trouverait facilité quand la réputation est jugée bonne, comme le mentionne cette mère : « Je connais des collègues [dont] les enfants fréquentent [cette école] et tout le monde me dit juste du bien » (Dominique, née au Québec, DEP, Montréal).

Toutefois, dans d'autres cas, les parents doivent soupeser différents critères (préférence de l'enfant, école fréquentée par la fratrie, opinion des amis) pour faire un choix, surtout quand la réputation de l'école n'est pas perçue comme reluisante, comme en témoigne cette autre mère :

Moi, je viens pas de [la ville de] Québec, fait que c'est pas des écoles que je connaissais. Les parents se parlent... [...]. Notre école primaire est vraiment multiculturelle. On a vraiment du très riche au très pauvre, puis ça se côtoie. Au secondaire, c'est là que ça casse. Parce que tous ceux qui peuvent se payer une école privée s'en vont. Puis souvent, les élèves qui restent,

c'est des élèves qui sont pas motivés, des élèves qui aiment pas l'école...
(Martine, née au Québec, DEC, Québec)

Les témoignages montrent l'importance de l'information recueillie et des sources d'informations formelles (site web, visites) et informelles (références d'amis, avis sur Google) dans la préparation au choix de l'école. La prochaine section aborde les récits du choix scolaire dont les expériences relatées varient d'un parent à un autre, d'un marché scolaire à un autre.

L'accès à l'information, expériences différenciées selon les marchés scolaires

En relatant le récit du choix de l'école secondaire pour leur enfant, les parents rencontrés ne parlent pas de leur expérience de la même manière dans les différentes régions du Québec. Une nette distinction entre les parents montréalais et les autres s'observe : les parents rencontrés à Sherbrooke, à Québec ou au Bas-Saint-Laurent mentionnent, par exemple, des initiatives publicitaires des centres de services scolaires jugées utiles, alors qu'à Montréal, ils déplorent le manque d'information disponible.

En effet, plusieurs parents de Montréal mentionnent être laissés à eux-mêmes pour le choix de l'école secondaire. Autant les parents nés au Québec que ceux issus de l'immigration mentionnent leur insatisfaction face à l'information disponible. Cet extrait illustre bien ce constat : « Faut vraiment que tu te débrouilles par toi-même, faut vraiment être 100 % autonome là-dessus » (Béatrice, issue de l'immigration, DEC, Montréal). Une mère mentionne que le manque d'information peut conduire à un choix d'école par défaut :

Je trouve qu'il y a pas vraiment de lien entre le primaire et le secondaire.
C'est vraiment le parent qui doit commencer à faire ses recherches. Si tu fais pas tes recherches, bien tu l'inscris automatiquement à l'école du quartier sans savoir c'est quoi. (Geneviève, DEP, née au Québec)

Les parents mentionnent aussi avoir recours à leur réseau social pour obtenir de l'information, comme le mentionne cette autre mère :

Je trouve qu'en tant qu'immigrants, on est pas forcément bien aiguillés. On se renseigne en fait par rapport aux amis qui sont déjà ici, installés, qui nous

disent : « Bien tiens ». Et nous, on a fait notre propre expérience en tant que parents aussi, ici. (Éléonore, issue de l'immigration, sans DES, Montréal)

De manière contrastée, les parents des autres villes vantent la collaboration des centres de services scolaires ou des écoles dans le processus de choix, en rendant l'information accessible, comme le relate ce père :

On recevait des courriels de la commission scolaire¹ en fonction des écoles de quartier. Puis, on avait des liens préalables aussi ça, ça a aidé, c'est vrai. Ce qui nous permettait d'aller voir des vidéos de toutes les écoles, de tous les programmes. Après ça, t'avais juste à prendre les liens que tu voulais, c'était une journée l'école [X] et la semaine d'après, c'était l'école [Y], ainsi de suite. (Gaston, né au Québec, DEC, Sherbrooke)

Sur le plan de l'expérience interpersonnelle, des parents ont mentionné avoir bénéficié des contacts directs avec le personnel scolaire pour obtenir de l'information ou des réponses à leurs questions, comme l'illustre cette mère :

J'ai été en communication avec des enseignants et la direction, ils étaient dans la grande ouverture et disponibilité de répondre à nos questions pour qu'on puisse faire le choix le plus éclairé possible. J'ai eu l'impression que l'école nous donnait accès à l'ensemble de l'information nécessaire pour faire un choix et accompagner notre enfant là-dedans. (Manon, née au Québec, DEC, Bas-St-Laurent)

L'accès à l'information pour effectuer le choix de l'école secondaire s'avère donc disponible de manière variable selon les marchés scolaires visités. Or, l'information est cruciale pour les parents rencontrés, car cette décision fait l'objet de plusieurs discussions.

1 De 1845 à 2020, au Québec, les écoles sont gérées par des commissions scolaires. Une loi de 2020 transforme les commissions scolaires en centres de services scolaires (CSS), d'où la coexistence des deux appellations dans les citations.

Un sujet qui suscite des discussions

Les parents rencontrés mentionnent que le choix de l'école s'accompagne de discussions qui commencent parfois plusieurs années avant l'inscription au secondaire. Dans certains cas, les parents imposent un choix à l'enfant, alors que d'autres laissent l'enfant choisir seul. Sur ce continuum se trouvent toutefois plusieurs configurations possibles et issues possibles.

Parmi les facteurs d'influence observés se retrouve le statut matrimonial des parents. Par exemple, le fait que les parents soient séparés peut constituer une pierre d'achoppement quand vient le temps de choisir l'école :

Moi, ma difficulté, ça va être de m'entendre avec leur père parce qu'on est séparés. Pour le choix de l'école primaire, il a essayé de me convaincre de les envoyer à l'école en anglais, parce que lui, il avait fait son école en anglais, et il essayait de dire c'est un privilège qu'il peut transmettre à ses enfants. (Simone, née au Québec, DES, Montréal)

Séparées ou non, plusieurs personnes rencontrées mentionnent la collaboration parentale comme étant nécessaire, autant lors de la recherche d'information qu'au moment du choix. Malgré tout, il apparaît que la mère serait plus active dans le processus de choix, comme l'illustre bien cet extrait :

Pour le secondaire (sourir), je dirais que quand même je gère... on est impliqués tous les deux dans l'éducation des enfants et tout, mais c'est quand même beaucoup moi qui, beaucoup plus moi m'occupe de ça. Son papa... il écoute, un petit peu mes réflexions. Moi, je vais lui parler de ce que j'ai vu, qu'est-ce que je pense et tout ça. C'est pas quelqu'un qui va aller se renseigner, regarder. Il est un peu passif là-dedans, si on peut dire. (Béatrice, issue de l'immigration, DEC, Montréal)

La collaboration s'observe également de diverses manières et à différents moments. Plusieurs parents disent, par exemple, qu'ils impliquent l'enfant dans les discussions. Ces discussions peuvent d'abord avoir lieu entre les parents, puis avec l'enfant, ce qui lui permet de donner son opinion. Pour d'autres, ils s'assurent de lui fournir seulement l'information, laissant l'enfant choisir : « Le but, c'était qu'il fasse un

choix éclairé. Toutes les options sont sur la table, mais il faut les regarder de façon très approfondie. On a regardé les papiers, les vidéos et on a fait la visite» (Gaston, né au Québec, DEC, Sherbrooke).

Ainsi, contrairement aux constats tirés de recherches pionnières dans le domaine, comme van Zanten (2009), même les parents qui n'ont pas fréquenté l'université se préoccupent du choix de l'école secondaire pour leur enfant. Or, dans les marchés scolaires où l'offre se partage entre le privé et le public, les opinions divergent parfois entre les parents, ce qui en fait une question assez clivante.

Le dilemme entre le public et le privé

Le thème du choix entre l'école publique ou privée s'est imposé dans toutes les conversations avec les parents rencontrés. Parfois, ce dilemme apparaît même sans être énoncé explicitement par l'équipe de recherche. Certains parents ressentent la compétition entre les écoles publiques et privées, chacune voulant attirer le plus d'inscriptions possible. Le dilemme s'intensifie aussi en regard de l'histoire personnelle des parents. En effet, les deux parents ne sont pas nécessairement sur la même longueur d'onde, ou encore, n'ont pas la même expérience scolaire, parfois au public, parfois au privé. Ainsi, les préférences pour l'enfant ne sont pas assurément communes, comme le montre cet extrait où ce père raconte son opposition au privé :

Ah oui, il y a eu des différends [avec l'autre parent]. [...]. J'avais des amis en France qui étaient dans le privé et c'est pas quelque chose qui m'interpellait, [en fait], j'étais carrément contre. Pourquoi j'irais payer pour le mettre dans le privé? Alors que le public offre de très bonnes écoles également. (Alexis, DEC, issu de l'immigration, Montréal)

Or, il en sera question plus loin, il apparaît que c'est souvent l'opinion de la mère qui prévaut pour inscrire un enfant au privé. Malgré des désaccords observés, le plus souvent, un accord entre les conjoints se dessine le plus souvent, comme le montrent les propos de ce père : «Les deux, on est vraiment pro école publique. Fait que oui, on est sur la même longueur d'onde» (Yvon, né au Québec, DEP, Montréal).

La question du choix d'une école publique ou privée s'avère délicate pour plusieurs raisons, notamment financières. Selon les situations budgétaires, parfois peu favo-

rables, ce sujet constitue un irritant pour certains parents, alors que pour d'autres, il soulève un conflit de valeurs. Ce thème s'avère si foisonnant qu'il a été subdivisé.

Les considérations budgétaires

Des témoignages indiquent que, pour plusieurs parents, l'absence d'espace budgétaire pour payer les frais de scolarité rend caduque l'option de l'école privée. Une mère l'exprime : « C'est clair que pour moi, c'est pas un choix le privé, parce que ça va coûter trop cher. Je peux pas faire ce choix-là... ça réduit beaucoup mes choix » (Simone, née au Québec, DES, Montréal).

Toujours dans la préoccupation de financer l'accès à l'école privée, certains parents font ce choix, mais non sans réorganisation budgétaire. En effet, certains considèrent l'argent consacré aux frais de scolarité comme un investissement, comme l'exprime ce père qui a choisi le privé :

En fait, j'ai changé ma vision du privé. C'est sûr qu'on parle même pas de 5 000 dollars par année, on est capables de faire des concessions de notre côté en tant que parents. C'est sûr si ça avait été une école à 15 000 dollars par année, là, la dynamique aurait été différente aussi. (Alexis, issu de l'immigration, DEC, Montréal)

De façon similaire, d'autres parents choisissent l'école publique, afin de conserver de la disponibilité budgétaire qui sera consacrée à d'autres activités pour les enfants ; enrichir ou soutenir leurs parcours scolaires, mais différemment. Par exemple, cette mère mentionne :

Quand qu'on s'est arrêtés et on a regardé les chiffres, on a trouvé que c'était complètement aberrant de payer autant quand qu'on a un système public qui est quand même bien avec plein de choix (Rires). Moi, j'ai dit à mes filles : « Tout cet argent-là que je mettrais dans une école privée, si vous avez besoin d'aide pour quoi que ce soit, cet argent-là on va pouvoir la prendre pour aller vous chercher de l'aide. Ça peut payer toutes les activités que vous voulez faire, mais si on met ça dans une école privée, on va être ruinés (rires)! Sophie, née au Québec, DEP, Montréal)

Les besoins particuliers des enfants

Parmi les limites dans le choix des écoles — publiques avec programmes particuliers ou privées — se trouvent également la présence ou l'anticipation par les parents de difficultés scolaires de leur enfant. Par exemple, les notes peuvent jouer dans le dossier d'admission, ce qu'une mère déplore :

Sport-études, art dramatique. Bien, toutes les spécialités qui auraient pu l'intéresser et je trouve la raccrocheraient au plaisir scolaire, elle n'y a pas accès, qu'est-ce que tu veux que je te dise. Je trouve ça super injuste et contre-intuitif, parce que justement, c'est ces élèves-là qui en ont le plus besoin, parce que quand tu aimes ce que tu fais... ça peut changer tout. Donc, c'est ça que je pense, mais bon, ils y ont pas accès. (Béatrice, issue de l'immigration, DEC, Montréal)

Malgré son hésitation, cette autre mère s'est vue rassurée par les services offerts par l'école publique — son enfant vit avec un trouble déficitaire de l'attention — en dépit du fait que la réputation de l'école n'était pas reluisante dans le quartier :

Finalement, j'ai appelé l'école secondaire et il paraît qu'il y a beaucoup de choses qui ont changé. Il y a beaucoup d'aide pour justement les enfants comme mon garçon qui a un trouble déficit de l'attention. Puis, pour mon garçon, c'est difficile de se faire des amis, de garder ses amis surtout. J'ai dit : « Ok, on va choisir l'école [du quartier] ». (Maria, issue de l'immigration, sans DES, Montréal)

Cet extrait montre que l'accès à l'information a permis de consolider son choix, en accord avec ses besoins et malgré ses doutes.

Une question de valeur

Certains parents évoquent des questions relatives aux valeurs (culturelles, familiales, etc.) pour choisir une école publique plutôt que privée. Lorsque les valeurs sont mises à l'avant-plan pour justifier la décision, on ne relève pas de tension ou d'arbitrage entre la réalité économique et les valeurs. Par exemple, une mère mentionne que l'école privée, en sélectionnant les élèves, renvoie un reflet biaisé de la vie en société. L'école publique, en étant plus inclusive, en serait un reflet plus fidèle :

J'ai l'impression que c'est comme ça qu'on apprend vraiment dans la société à travailler avec toutes les personnes de la société, parce que dans la vie, ils vont faire équipe avec toutes ces personnes-là aussi. J'ai l'impression que c'est plus le reflet de la société, tandis que l'école privée, c'est sélectif donc, c'est pas tout le monde qui y va. (Simone, née au Québec, DES, Montréal)

De même, certains parents expriment qu'un choix d'école secondaire pour leur enfant incarne un choix de société, dans la mesure où ils souhaitent que ce choix individuel soit une contribution à un choix collectif plus large, soit de maintenir l'utilité et la pertinence de l'école publique. Plusieurs parents rencontrés expriment d'ailleurs cette volonté de préserver les écoles publiques en les choisissant plutôt que d'envoyer leur enfant au privé :

Parce que ça fait des années, au primaire, qu'on se bat pour l'école publique avec les parents. Puis, je pense que si on veut que l'école publique survive, il faut s'engager en tant que parent aussi à l'école. Ce que je remarque ces temps-ci, c'est que tous les élèves qui ont des bons potentiels, qui réussissent bien, s'en vont vers le privé. Puis, que les autres qui sont un peu plus en difficulté et qui sont pas acceptés dans les autres programmes s'en vont au public. Je pense que si on veut pas perdre nos écoles publiques, il faut les entretenir et il faut que nos jeunes aillent aux écoles publiques aussi. (Geneviève, née au Québec, DEP, Montréal)

Discussion

Cet article vise à comprendre la manière dont les parents vivant en milieu défavorisé et n'ayant pas fait d'études universitaires mobilisent leurs capitaux symboliques sur le marché scolaire, dans plusieurs régions du Québec. Plus spécifiquement, cette discussion présente des pistes pour comprendre comment les différentes formes de capitaux orientent, conditionnent et déterminent les choix scolaires. L'analyse révèle que la réflexion des parents s'articule beaucoup autour de la dichotomie public-privé quand vient le temps de choisir l'école des enfants. On ne voit à peu près pas d'hésitations entre

le public avec programmes particuliers et le public «régulier». Comme si la recherche d'une école «de qualité» (Castonguay-Payant et Maroy, 2020) opposait nécessairement le public et le privé dans les marchés scolaires où cette possibilité existe.

La connaissance des marchés scolaires sans nécessairement détenir tous les capitaux

Les travaux de Bulman (2004) montrent que les différentes approches du choix scolaire ne doivent pas être comprises comme des goûts ou des préférences, dissimulant une forme de reproduction intergénérationnelle des inégalités. Selon van Zanten (2009), il est possible de constater la mise en place de stratégies liées au choix scolaire de la part des parents diplômés universitaires issus des milieux favorisés. Ces derniers seraient ainsi dans une situation idéale, en possession de toutes les espèces de capitaux (économique, culturel et social) leur permettant de mobiliser la stratégie voulue (choisir le quartier pour les bonnes écoles, par exemple) en plus de disposer du capital économique pour acquitter les frais de scolarité des écoles privées, le cas échéant.

Or, dans cet article, des parents qui n'ont pas fréquenté l'université et qui ne semblent pas détenir les capitaux «facilitants» mobilisent tout de même des stratégies liées au choix scolaire, avec comme toile de fond une bonne connaissance de la structure des marchés scolaires. Il faut souligner que plusieurs parents détiennent un diplôme de niveau collégial. De fait, bien que les parents rencontrés ne soient pas diplômés de l'université et que certains d'entre eux ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires, on pourrait penser que cette différence sur le plan du capital culturel acquis par une expérience scolaire personnelle (connaissances des normes, attentes implicites et valeurs scolaires) aurait mené à une forme de désintéressement envers la chose scolaire. Or, il n'en est rien, au contraire; tous les parents rencontrés montrent un intérêt marqué pour le choix de l'école secondaire de leur enfant et une compréhension des enjeux, peu importe les capitaux détenus.

Le capital culturel versus le capital économique

En choisissant de rencontrer des parents qui ne détiennent pas de diplôme universitaire, nous avons souhaité recueillir un point de vue moins souvent entendu sur les marchés

scolaires. Les travaux classiques et contemporains en sociologie de l'éducation montrent que le fait d'avoir un diplôme universitaire est avantageux sur les plans économique et culturel. Cette forme de capital culturel institutionnalisé (Bourdieu, 2016) permettrait aux parents de transmettre une meilleure connaissance des attentes scolaires, facilitant l'adaptation des enfants à l'école, par exemple. Or, nos analyses montrent que les ressources mobilisées et les stratégies mises en place sont multiples, assises sur une compréhension des enjeux, des marchés et des possibilités, ce qui corrobore l'étude de Grenier et Magnan (2024). Quant à notre étude, elle montre qu'indépendamment de leur statut socioéconomique, de leur statut d'immigration et de leur niveau de scolarité, les parents montréalais déplorent le manque d'informations pour faire des choix scolaires. Ils aimeraient être mieux accompagnés en la matière de la part du système éducatif public. Toutefois, indépendamment de leur lieu d'origine, les parents comprennent la compétition que se livrent les écoles, remarquent les efforts de séduction informationnelle, en particulier dans les marchés scolaires où cohabitent des écoles publiques et privées.

Les parents rencontrés ont partagé leurs expériences avec les marchés scolaires. Leurs récits sont influencés par leur propre parcours scolaire, qu'ils ont vécu au Québec ou à l'étranger, comme le démontrent Byrne et De Tona (2012). Leurs expériences motivent le choix fait pour leur enfant de fréquenter (ou non) une école privée. Certains veulent que leur enfant fréquente comme eux une école privée, d'autres refusent de contribuer à disqualifier les écoles publiques de la course à la qualité scolaire. Contrairement aux travaux de Delale-O'Connor (2018) sur les « non-choisisseurs » qui envoient leur enfant à l'école du quartier sans se renseigner, pour plusieurs raisons, les parents rencontrés se préoccupent tous de la question scolaire, malgré la possession, ou non, des capitaux considérés comme nécessaires.

Dans les marchés scolaires où se côtoient les écoles publiques et privées, les parents rencontrés de tous les milieux connaissent les options hiérarchisées (Kamanzi, 2019; Maroy et Kamanzi, 2017), les sous-pèsent, envisageant même des aménagements budgétaires pour ouvrir des portes à leur enfant. Ce constat nuance l'argument selon lequel le choix serait uniquement influencé par un manque des capitaux dits nécessaires. Le manque de capital économique, qui vient parfois contraindre leurs décisions, permet néanmoins aux parents de mobiliser des stratégies et de réorganiser leurs ressources.

La discussion sur le choix de l'école publique ou privée exacerbe une tension entre la situation économique et les valeurs des parents. Certaines familles optent pour

une stratégie du compromis. En effet, l'école représente un investissement non seulement important, mais aussi récurrent chaque année. À l'inverse, ne pas choisir l'école privée signifie libérer un espace budgétaire qui peut être affecté à des mesures de soutien ou de loisirs qui seront probablement ponctuelles, modulables et personnalisables en fonction des besoins et aspirations de l'enfant. Les travaux de Grenier (2020 ; Grenier et Castonguay-Payant, 2022) mentionnent la volonté des parents de conserver cet argent afin de soutenir financièrement leurs études universitaires. Les parents rencontrés dans cette recherche n'explicitent pas cette intention, sauf une mère (Carole).

Le capital social

Sur le plan du capital social (Bourdieu, 2021), il apparaît intéressant de constater que les parents rencontrés mobilisent différents réseaux liés aux activités familiales, professionnelles ou scolaires, etc. En ce sens, les parents font preuve d'agilité : ils combinent plusieurs sources d'information et catégories d'information permettant de confirmer, recouper ou encore de nuancer leur processus de choix d'une école secondaire. À titre d'exemple, maintes fois mentionné, les parents vont chercher de l'information, tantôt des avis complémentaires d'amis ou de membres de leur famille, tantôt des recommandations sur les écoles par les collègues ou même les évaluations sur les réseaux sociaux. Le capital social est mobilisé afin de chercher, de discriminer et d'évaluer l'information relative au marché scolaire. En effet, certains parents estiment être laissés à eux-mêmes dans la recherche d'information, alors que d'autres semblent avoir accès à une relative abondance d'information rendant les choix difficiles. Dans les deux cas, les parents et leur enfant mobilisent (parfois ensemble, parfois l'un, puis l'autre) leurs ressources pour traverser un état personnel et familial anxieux de surcharge, de discussion et de compromis.

Conclusion

En donnant la parole aux parents qui ne détiennent pas, en théorie, les capitaux économiques et symboliques les plus élevés pour choisir sans contrainte l'école de leur enfant, un constat émerge. En effet, les analyses présentées dans ce texte montrent que la majorité des parents qui ne détiennent pas de diplôme universitaire arrivent néanmoins

à naviguer pour mobiliser les capitaux qu'ils détiennent afin de faire un choix scolaire informé pour leur enfant.

À travers le discours des parents, on constate que les valeurs guident le choix, parfois indépendamment des possibilités financières. Par exemple, des parents qui auraient les moyens de payer l'école privée souhaitent que leur enfant fréquente l'école publique en raison de leurs valeurs. Par ailleurs, les parents qui doivent composer avec une disponibilité budgétaire plus limitée trouvent parfois des manières de contourner cette contrainte en accompagnant leur enfant dans des activités répondant à leur vision de l'éducation souhaitée pour leur enfant.

Ainsi, les données de cette recherche s'inscrivent néanmoins dans la foulée d'autres travaux sur les marchés scolaires vus comme un instrument de ségrégation sociale et scolaire, comme le soulignent Kamanzi et al. (2020). En effet, quels que soient les capitaux en question, la logique économique semble prévaloir dans la mesure où le critère économique constitue un paramètre majeur dans le processus de choix de l'école secondaire — que ce soit en matière de budget (pour financer la scolarité à l'école privée) ou de valeurs (ne pas envoyer son enfant dans le privé pour assurer la pérennité du public). Certains parents ne veulent pas céder, dans leur perception, à la logique de marché où l'éducation devient un bien économique (payer pour que son enfant puisse y avoir accès). D'où l'idée de faire un choix de valeurs en privilégiant l'école publique, une façon pour eux de lutter (ou, en tout cas, de ne pas y contribuer) contre la marchandisation de l'éducation. Le terme de « marché scolaire » prend alors ici tout son sens, car il renvoie bien à cette logique de compétition où la dimension économique semble prédominante sans être exclusive.

En sciences humaines et sociales, une limite récurrente concerne le nombre de participants. Certaines limites d'échantillonnage survenues à Québec et à Rimouski ont aussi affecté le recueil d'une diversité de points de vue. Enfin, cet article reconnaît aussi le possible biais d'échantillonnage, où les parents non intéressés par le sujet n'ont possiblement pas répondu à notre invitation. Cette limite potentielle n'a toutefois pas empêché de réaliser des constats inédits sur les parents qui ne détiennent pas de diplôme universitaire.

De manière évidente, d'autres recherches s'avèrent nécessaires pour mieux comprendre le fonctionnement des marchés scolaires. Des recherches quantitatives pourraient être menées pour corroborer ou non les éléments nouveaux que nous

soulevons dans cette étude qualitative. L'avenue des inégalités informationnelles semble importante à fouiller, car on constate un accès différencié à l'information jugée nécessaire au choix de l'école secondaire par les parents, notamment les parents montréalais.

De plus, il semble important de recueillir plus d'informations sur les caractéristiques des enfants des parents interviewés. En effet, il peut être plus aisé de porter sa réflexion sur le choix d'école secondaire à un niveau systémique (préserver notre réseau public) si son enfant n'a pas de difficulté particulière. A contrario, le parent dont l'enfant présente des difficultés d'apprentissage et d'adaptation pourrait davantage être porté à prioriser les besoins de son enfant plutôt que de faire un choix collectif.

En somme, la question des marchés scolaires constitue un enjeu d'actualité dans le Québec contemporain où différentes visions politiques, sociales et économiques s'affrontent. Bien que l'éducation constitue une compétence exclusive des provinces, malgré le fonctionnement autonome des systèmes scolaires, des comparaisons avec la situation dans le reste du Canada seraient certainement enrichissantes à examiner dans les études ultérieures.

Références

- Barthon, C. et Monfroy, B. (2011). Choix du collège et capital spatial : étude empirique appliquée aux collégiens lillois. *Espace populations sociétés*, (2), 321–335. <https://doi.org/10.4000/eps.4532>
- Bourdieu, P. (1994). *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (2016). *Sociologie générale : les concepts élémentaires de la sociologie. Volume 2. Capital*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (2021). *Microcosmes : théorie des champs*. Raisons d'agir.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Les Éditions de Minuit.
- Bulman, R. C. (2004). School-choice stories: The role of culture. *Sociological Inquiry*, 74(4), 492–519. <https://doi.org/10.1111/j.1475-682X.2004.00102.x>

- Byrne, B. et De Tona, C. (2012). "Trying to find the extra choices" : Migrant parents and secondary school choice in Greater Manchester. *British Journal of Sociology of Education*, 33(1), 21–39. <http://www.jstor.org/stable/41343721>
- Castonguay-Payant, J. (2017). Le choix de l'école lors de la transition primaire-secondaire par les parents non-migrants à Montréal : esquisses théoriques et conceptuelles. *Sens public*. <https://doi.org/10.7202/1048828ar>
- Castonguay-Payant, J. et Maroy, C. (2020). Jugements de qualité et choix de l'école secondaire dans le marché scolaire montréalais. *Éducation Comparée, Nouvelle série, La construction sociale des marchés scolaires*, 23, 199–227 <http://hdl.handle.net/2078.1/260143>
- Conseil supérieur de l'éducation [CSE]. (2007, avril). *Les projets pédagogiques particuliers au secondaire : diversifier en toute équité*. Le Conseil.
- Conseil supérieur de l'éducation [CSE]. (2016, septembre). *Remettre le cap sur l'équité. Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016*. Le Conseil.
- Delale-O'Connor, L. (2018). Choosers, obstructed choosers et nonchoosers: A framework for defaulting in schooling choices. *Teachers College Record: The Voice of Scholarship in Education*, 120(4), 1–36. <https://doi.org/10.1177/016146811812000402>
- Doray, P., Laplante, B., Kamanzi, P. C. et Pilote, A. (2024). *Enseignement supérieur et inégalités sociales : entre politiques publiques et parcours éducatifs*. Presses de l'Université du Québec.
- Felouzis, G., Maroy, C. et van Zanten, A. (2013). *Les marchés scolaires : sociologie d'une politique publique d'éducation*. Presses universitaires de France.
- Grenier, V. (2020). *Parents immigrants et choix de l'école secondaire dans le contexte montréalais : représentations des offres éducatives, motifs, contraintes et stratégies familiales* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus.
- Grenier, V. et Castonguay-Payant, J. (2022). Stratégies d'accès aux écoles secondaires par des parents dans le marché scolaire montréalais : entre reproduction et mobilité sociale. *Sociologie et sociétés*, 54(1), 199–223. <https://doi.org/10.7202/1109540ar>

- Grenier, V. et Magnan, M.-O. (2024). Exploring information gathering work undertaken by immigrant parents to choose a high school in Montreal. *Journal of School Choice*, 19(2), 324–349. <https://doi.org/10.1080/15582159.2024.2386612>
- Kamanzi, P. C. (2018). L'évolution récente de la démocratisation de l'éducation au Québec : quand l'inclusion fait place à la stratification. *Cahiers de recherche sociologique*, (64), 203–225. <https://doi.org/10.7202/1064726ar>
- Kamanzi, P. C. (2019). Marché scolaire et reproduction des inégalités sociales au Québec. *Revue des sciences de l'éducation*, 45(3), 140–165. <https://doi.org/10.7202/1069643ar>
- Kamanzi, P. C., Maroy, C. et Magnan, M.-O. (2020). L'accès aux études supérieures au Québec : l'incidence du marché scolaire. *Revue française de pédagogie*, (208), 49–64. <https://doi.org/10.4000/rfp.9481>
- Kamanzi, P. C., Uzenat, M. et St-Onge, M. (2021). Dynamiques sociospatiales du quartier et parcours scolaires. *Revue française de pédagogie*, (210), 113–137. <https://doi.org/10.4000/rfp.10148>
- Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P. C., Pilote, A. et Lafontaine, O. (2018). L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités. *Cahiers québécois de démographie*, 47(1), 49–80. <https://doi.org/10.7202/1062106ar>
- Lemoine, S. (2020). *Découvrir Bourdieu*. Les éditions sociales.
- Lessard, C. (2019). Égalité des chances et stratification dans le champ scolaire : quid de l'équité du système d'éducation ? *Éthique en éducation et en formation*, (6), 41–61. <https://doi.org/10.7202/1059242ar>
- Loi sur l'instruction publique* [LIP]. RLRQ c. I-13.3. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-13.3>
- Maroy, C. et Kamanzi, P. C. (2017). Marché scolaire, stratification des établissements et inégalités d'accès à l'université au Québec. *Recherches sociographiques*, 58(3), 581–602. <https://doi.org/10.7202/1043466ar>
- Ministère de l'Éducation du Québec [MEQ]. (2023, mai). *Système d'éducation au Québec*. Gouvernement du Québec.

- Ministère de l'Éducation du Québec [MEQ]. (2025). *Indice de défavorisation des écoles publiques*. Gouvernement du Québec.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Pilote, A., Joncas, J.-A. et Kamanzi, P. C. (2018). Les modalités de différenciation à l'école secondaire québécoise. Quel impact sur les inégalités sociales? Dans F. Baluteau, V. Dupriez et M. Verhoeven (dir.), *Entre tronc commun et filières, quelle école moyenne? Étude comparative* (p. 117–146). L'Harmattan.
- van Zanten, A. (2009). Compétition et fonctionnement des établissements scolaires : les enseignements d'une enquête européenne. *Revue française de pédagogie*, (156), 9–17. <https://doi.org/10.4000/rfp.263>